

N° D_11_2026

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Domaine : 7 Finances locales

Sous-domaine : 7.1 Décisions budgétaires

Objet : Vote du budget primitif année 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Procuration : 0

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 03 avril 2026

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier - tel 04 67 54 81 00 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

République Française

Commune de PAYRA SUR L'HERS

Délibération du conseil municipal

Séance du 16 avril 2026

Le seize avril deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PAYRA SUR L'HERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Bernard PECH.

Présents : Bernard PECH, Alix DEL VILLAR, Jerome GAUBERT, Chantal ALBOUY, José AVELINE, Philippe DUARTE-SOUSA, Laurence VIGNES, Laurent CHARRIE, Camille COMET, Timothée L'HOMEL, Kim ROMAN

Secrétaire de séance : Alix DEL VILLAR

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune de Payra sur l'Hers,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

Article 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Payra sur l'Hers pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 021 804,85

En dépenses à la somme de : 1 021 804,85

Article 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	105 435,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 000
014	Atténuations de produits	14 269,22
042	Section à section	1 109
65	Autres charges de gestion courante	530 681,43
66	Charges financières	1 162,77
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		791 657,68

Date de transmission de l'acte: 24/04/2026

Date de reception de l'AR: 24/04/2026

011-211102751-D_11_2026-DE

A G E D I

N° D_11_2026

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Domaine : 7 Finances locales

Sous-domaine : 7.1 Décisions budgétaires

Objet : Vote du budget primitif année 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Procuration : 0

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 03 avril 2026

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier - tel 04 67 54 81 00 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	460 548,95
013	Atténuations de charges	19 000
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	19 178
73	Impôts et taxes	14 500
731	Fiscalité locale	147 700
74	Dotations et participations	107 660,25
75	Autres produits de gestion courante	23 000
76	Produits financiers	9
77	Produits spécifiques	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	61,48
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		791 657,68

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	6 708,54
16	Emprunts et dettes assimilées	12 462,36
20	Immobilisations incorporelles	15 000
21	Immobilisations corporelles	195 976,27
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		230 147,17

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	1 109
10	Dotations, fonds divers et réserves	222 347,17
13	Subventions d'investissement	5 941
16	Emprunts et dettes assimilées	750
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		230 147,17

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire, Monsieur Bernard PECH, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le 24/04/2026

Le secrétaire de séance
Alix DEL VILLAR

Le Maire
Bernard PECH

Signé par le secrétaire de séance et par Monsieur le Maire le
24/04/2026

Date de transmission de l'acte: 24/04/2026
Date de reception de l'AR: 24/04/2026
011-211102751-D_11_2026-DE
A G E D I